



Section
Organismes
Sociaux

Frédéric Neau
Secrétaire de Section Fédérale
Tél. : 01 48 01 91 35
fneau@fecfo.fr



FÉDÉRATION DES EMPLOYÉS ET CADRES

Paris, le 8 avril 2025

RPN SALAIRES 2024-2025 DU 7 AVRIL...

L'UCANSS annonce : 0 € pour tous !

Partout, discutons : comment gagner sur les revendications ?

Vous trouverez, ci-après, la déclaration préalable faite par Force Ouvrière au début de la RPN salaires du 7 avril, rappelant en particulier notre revendication d'augmentation substantielle de la valeur du point pour 2024 et 2025.

Lors de cette réunion, l'UCANSS a indiqué qu'elle ne disposait d'aucune enveloppe pour mener une négociation permettant l'augmentation collective des salaires à la Sécurité sociale, aussi bien pour 2024 que pour 2025. Les RMPP de 2024 et 2025 sont en effet respectivement fixées à 2,11 % et 3,8 %, ce qui ne laisse aucune marge de manœuvre, compte tenu en particulier des mesures individuelles prises chaque année et de la mise en œuvre de la classification en 2025.

En clair, c'est 0 € pour tous !

La Fédération Employeur n'hésite donc pas à justifier ce « cadrage » du gouvernement par la signature et la mise en œuvre de la classification 2024 qui ne répond pourtant en rien aux difficultés financières rencontrées par l'ensemble du personnel !

Pour Force Ouvrière, cette situation est totalement inacceptable !

Face à cette fin de non-recevoir opposée au personnel et à sa revendication principale, et face à l'absence de négociation possible, Force Ouvrière a quitté la séance.

Alors que l'offensive visant à détruire la Sécurité sociale s'accélère et s'approfondit incluant les attaques contre les conditions d'existence des agents, nous le comprenons tous : seul un rapport de force suffisant instauré par la grève et le blocage de nos organismes dans la durée pourra nous permettre de gagner sur les revendications dont l'augmentation des salaires. C'est le point de vue que FO développe y compris lors des Interfédérales qui ont lieu sur le sujet. C'est ce qu'il apparaît plus que jamais nécessaire de préparer dans nos caisses de Sécurité sociale.

Partout, entre militants et collègues, dans les instances syndicales et dans les services de nos organismes, réunissons-nous, mettons cette discussion à l'ordre du jour, préparons ce rapport de force dans l'unité la plus large possible !

DECLARATION PREALABLE FORCE OUVRIERE - RPN DU 7 AVRIL

Madame la Directrice,

Force Ouvrière considère qu'il n'existe pas de revendication plus urgente pour l'ensemble des personnels de la Sécurité sociale que l'augmentation substantielle de la valeur du point.

Jusqu'à présent, le gouvernement et l'UCANSS nient cette urgence faisant preuve d'un mépris insupportable vis-à-vis des agents.

L'année dernière, aucune négociation n'a été menée sur les salaires 2024 alors que vous vous y étiez engagée. La RPN d'aujourd'hui elle-même, ne se tient que tardivement et après deux reports.





Section
Organismes
Sociaux

Frédéric Neau
Secrétaire de Section Fédérale
Tél. : 01 48 01 91 35
fneau@fecfo.fr



FÉDÉRATION DES EMPLOYÉS ET CADRES

Tout se passe comme si les salariés de la Sécurité sociale n'étaient pas confrontés à l'inflation qui a atteint des sommets en 2022 et 2023, et qui continue de sévir en particulier sur les produits de première nécessité ainsi que sur le gaz et l'électricité.

Non, Madame la Directrice, les 4,3 % de RMPP que vous nous présentez pour l'année 2023 ne viennent pas compenser l'augmentation de 11,8 % des prix des produits alimentaires sur cette même année. Ils ne viennent pas compenser l'explosion des prix de l'énergie (+ 23,1 % en 2022, + 5,6 % en 2023 et encore + 2,3 % en 2024).

Par ailleurs, vous le savez, compte tenu des mesures individuelles, cette RMPP ne s'applique pas de la même façon à tous. De façon générale, elle demeure pour FO un carcan qu'il est nécessaire de briser.

Seule l'augmentation collective des salaires peut répondre aux aspirations des collègues !

Seule cette mesure peut dénouer les difficultés matérielles quotidiennes auxquelles ils sont confrontés !

Rien ne saurait légitimer que les agents de la Sécurité sociale se voient plus longtemps privés de cette augmentation.

- ✚ Ni la politique d'austérité aujourd'hui amplifiée par l'économie de guerre qui conduit le premier ministre Bayrou à commander un rapport au Président du Haut Conseil pour l'avenir de l'Assurance Maladie afin qu'il trouve d'ici le 1^{er} juin des pistes d'économies à réaliser dans toute la Sécurité sociale en vue de la préparation de la LFSS 2026.
- ✚ Ni la mise en œuvre d'une classification 2024 toujours fondée sur l'individualisation forcée des rémunérations et qui se réduit à une aumône de 3 points pour une grande majorité du personnel.

Dans ce contexte Madame la Directrice, nous avons constaté que vous ne disposiez jusqu'à aujourd'hui d'aucune enveloppe pour mener réellement des négociations avec les Fédérations syndicales. Rien par exemple sur les Primes de Fonction pour lesquelles vous avez suspendu les discussions à la troisième réunion faute de mandat... Rien non plus sur les astreintes dans les UGECAM pour lesquelles vous avez reporté de huit mois une RPN initialement prévue en mars... Rien sur la prime de travail des dimanches et jours fériés, toujours rien sur le Ségur des Travailleurs Sociaux et de tous les autres oubliés, rien enfin sur l'augmentation de la participation employeur pour la Complémentaire Santé !

Dès lors, sur le sujet primordial des salaires et avant que ne s'ouvre cette RPN, nous n'avons qu'une question à vous poser : **De quelle enveloppe disposez-vous pour négocier aujourd'hui avec les Fédérations ?**

Nous le répétons : FO revendique l'augmentation substantielle de la valeur du point sur 2024 et 2025.

Et pour cela, il est nécessaire qu'une réelle négociation ait lieu aujourd'hui sur le sujet, sans quoi le gouvernement et l'UCANSS feront la démonstration qu'ils s'attaquent une fois de plus sans vergogne aux conditions d'existence des personnels de la Sécurité sociale.

Si vous n'avez pas d'enveloppe, Madame la Directrice, ou si celle-ci se réduit à une aumône, vous alimenterez la colère des personnels qui n'en peuvent plus et aux côtés desquels Force Ouvrière se tiendra toujours pour arracher les revendications.

